

HORS LA LOI

Pauline Bureau

Mise en scène

Pauline Bureau



COMÉDIE-FRANÇAISE

V^x-COLOMBIER

RICHELIEU
STUDIO

HORS LA LOI de Pauline Bureau

Note de l'auteure

L'auteure s'est appuyée pour écrire le texte de Hors la loi sur le témoignage de Marie-Claire Chevalier, qu'elle tient à remercier pour la confiance et le temps qu'elle lui a accordés.

Par ailleurs, de nombreux livres et documents d'archives, dont les minutes du procès, ont été une source précieuse sur laquelle l'auteure s'est appuyée pour les scènes du tribunal. La plaidoirie de Maître Halimi en est extraite, telle qu'elle a été prononcée au tribunal. Les minutes du procès de Bobigny ont été publiées aux éditions Gallimard sous le titre Le Procès de Bobigny – Choisir la cause des femmes.

L'auteure tient à préciser qu'elle s'est inspirée librement de ses entretiens et sources diverses. Elle tente de raconter l'histoire au plus juste, en sachant que tout récit est déjà une mise en forme de la réalité, un point de vue et donc une trahison. Hors la loi mélange les faits réels tels qu'on les lui a racontés ou tels qu'elle les a lus, ce qu'elle a ressenti de cette histoire sans que ce ne soit jamais clairement dit et ce qu'elle extrapole, laissant libre cours à ses propres obsessions et à son histoire personnelle.

Les propos que l'auteure prête aux personnages et la façon dont elle raconte l'histoire sont donc de son entière responsabilité.

Mise en scène

Pauline Bureau

24 mai > 7 juillet 2019

durée estimée 2h10

Scénographie **Emmanuelle Roy**

Costumes **Alice Touvet**

Lumières **Bruno Brinas**

Vidéo **Nathalie Cabrol**

Musique originale et son **Vincent Hulot**

Maquillages et coiffures

Catherine Saint-Sever

Dramaturgie **Benoîte Bureau**

Assistanat à la mise en scène

Sabrina Baldassarra

Avec

Martine Chevallier Marie-Claire Chevalier à 60 ans ; Christiane, *une militante féministe* ; Madame Bambuck

Coraly Zahonero Michèle Chevalier, *la mère de Marie-Claire* ; Valérie, *une militante féministe* ; Delphine Seyrig

Alexandre Pavloff Patrick, *inspecteur de police* ; Michel Rocard

Françoise Gillard Gisèle Halimi

Laurent Natrella Franck, *inspecteur de police* ; l'Infirmier en chef ; le Président du tribunal ; le Professeur Monod

Danièle Lebrun Simone de Beauvoir ; Madame Duboucheix

Claire de La Rue du Can Marie-Claire Chevalier à 16 ans ; Chantal, *une militante féministe*

et

Sarah Brannens Martine, *la sœur de Marie-Claire* ; Suzanne, *l'assistante de Maître Halimi* ; Claire Saint-Jacques

Bertrand de Roffignac Daniel ; l'Infirmier ; le Journaliste ; le Procureur

Le texte de la pièce est à paraître aux éditions Actes Sud-Papiers.

Avec la participation artistique du Jeune Théâtre National
Avec la participation de l'Ina (Institut national
de l'audiovisuel)

Le décor a été construit par l'Atelier 20.12

Réalisation du programme *L'avant-scène théâtre*

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne
est mécène du Théâtre du Vieux-Colombier

La Comédie-Française remercie M.A.C COSMETICS |
Champagne Barons de Rothschild | Baron Philippe
de Rothschild SA

LA TROUPE

 les comédiens de la Troupe présents dans le spectacle sont indiqués par la cocarde

SOCIÉTAIRES



Claude Mathieu



Martine Chevallier



Véronique Vella



Thierry Hancisse



Anne Kessler



Cécile Brune



Sylvia Bergé



Éric Génovèse



Bruno Raffaelli



Alain Lenglet



Florence Viala



Coraly Zahonero



Denis Podalydès



Alexandre Pavloff



Françoise Gillard



Clotilde de Bayser



Jérôme Pouly



Laurent Stocker



Guillaume Gallienne



Laurent Natrella



Michel Vuillermoz



Elsa Lepoivre



Christian Gonon



Julie Sicard



Loïc Corbery



Serge Bagdassarian



Hervé Pierre



Bakary Sangaré



Pierre Louis-Calixte



Christian Hecq



Nicolas Lormeau



Gilles David



Stéphane Varupenne



Suliane Brahim



Adeline d'Hermey



Georgia Scalliet



Jérémy Lopez



Clément Hervieu-Léger



Benjamin Lavernhe



Gaël Kamilindi



Yoann Gasiorowski



Jean Chevalier



Élise Lhomeau



Sébastien Pouderoux

PENSIONNAIRES



Nâzım Boucjenah



Danièle Lebrun



Birane Ba

**COMÉDIENS
DE L'ACADÉMIE**



Peïo Berterretche



Pauline Chabrol



Jennifer Decker



Elliot Jenicot



Laurent Lafitte



Noam Morgensztern



Thomas Keller



Olivier Lugo



Noémie Pasteger



Léa Schweitzer



Claire de La Rue du Can



Didier Sandre



Anna Cervinka



Christophe Montenez

**SOCIÉTAIRES
HONORAIRES**

Micheline Boudet
Ludmila Mikaël
Michel Aumont
Geneviève Casile
Jacques Sereys
François Beaulieu
Roland Bertin

Claire Vernet
Nicolas Silberg
Simon Eine
Alain Pralon
Catherine Salvat
Catherine Ferran
Catherine Samie
Catherine Hiegel
Pierre Vial
Andrzej Seweryn

Éric Ruf
Muriel Mayette-Holtz
Gérard Giroudon
Martine Chevallier
Michel Favory

**ADMINISTRATEUR
GÉNÉRAL**

Éric Ruf



Rebecca Marder



Pauline Clément



Dominique Blanc



Julien Frison

SUR LA PIÈCE

L'argument

« Pour toujours j'ai 15 ans. » Marie-Claire qui a aujourd'hui 60 ans se souvient. En 1971, elle vit avec sa mère et sa petite sœur. Jeune fille de son époque, elle joue au *hula hoop* et sort en cachette avec sa bande de copains du lycée. Son adolescence est détruite le jour où l'un d'eux, Daniel, l'entraîne dans sa chambre pour lui faire écouter des disques, et la viole. Une course contre la montre commence, la mère de Marie-Claire contacte ses collègues de la RATP à la recherche d'une « faiseuse d'anges ». Deux mois plus tard, la jeune fille et les femmes qui l'ont accompagnée dans cet avortement clandestin sont arrêtées. L'avocate d'envergure Gisèle Halimi entre ici en jeu. Elle leur propose de faire de leur procès une tribune qui accuse l'injustice de la loi de 1920. La scène se déroule alors au tribunal de Bobigny, et devient le théâtre d'une avancée du droit des femmes remarquablement menée.

L'auteure et metteure en scène

Formée au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, Pauline Bureau fonde la compagnie La Part des anges avec les acteurs de sa promotion. Elle monte notamment *Roméo et Juliette* de Shakespeare et *Roberto Zucco* de Koltès, se tourne en 2010 vers l'écriture collective avec *Modèles*, adapte *La Meilleure Part des hommes* de Tristan Garcia puis écrit et met en scène *Sirènes*. Elle signe depuis les textes de la plupart de ses créations. Prix Nouveau Talent théâtre de la SACD en 2015, elle obtient avec *Dormir cent ans* le double prix public et jury de Momix 2016 et le Molière 2017 du spectacle jeune public. Elle crée en 2017 *Mon cœur*, dont elle signe la recreation audiovisuelle pour France Télévisions, et *Les Bijoux de pacotille*. En 2018, elle adapte et met en scène à l'Opéra-Comique *Bohème, notre jeunesse* d'après Puccini. Ses pièces sont publiées chez Actes Sud-Papiers.

D'UNE HISTOIRE INDIVIDUELLE À LA GRANDE HISTOIRE

Chantal Hurault. *Vous revenez dans Hors la loi aux années où l'avortement était interdit en France. Faire réentendre les combats passés pour sa légalisation est pour vous une nécessité ?*

Pauline Bureau. J'ai pensé ce projet pour la Comédie-Française parce que je voulais raconter une page de l'histoire des femmes dans ce lieu d'Histoire. Cinq mille femmes mouraient chaque année à cause de cette loi interdisant l'avortement. Durant la cinquantaine d'années de son existence, cela fait plus de deux cent cinquante mille femmes. Deux cent cinquante mille mortes et autant d'histoires de honte, de violence, de deuil que je veux raconter à travers celle de Marie-Claire. Elle a 16 ans et elle va tout découvrir en même temps, la sexualité, la violence, la grossesse, les rapports de domination. Son histoire individuelle va croiser la grande histoire,

le lien entre nos vies intimes et la société est au cœur de ce qui m'intéresse. C'est une histoire vraie, je m'appuie sur le réel, qui comporte de multiples facettes. Un des enjeux du projet est de respecter cette complexité, de ne pas simplifier.

C. H. *Lorsque vous avez créé, en 2017, Mon cœur autour du scandale du Médiateur, vous associez la lanceuse d'alerte Irène Frachon à « une héroïne d'aujourd'hui ». Est-ce cette même perspective que vous ouvrez ici ?*

P. B. Michèle et Marie-Claire Chevalier ont fait preuve d'un grand courage en défiant la loi. Elles étaient prévenues qu'en cas d'échec de ce procès médiatique, elles risquaient une peine très lourde, cinq ans de prison. C'est leur vie qu'elles mettaient en jeu. Je voulais rendre hommage à ces femmes qui sont retournées

à l'anonymat et dont on a peu entendu la voix. Et j'avais envie de parler des femmes actives dans les mouvements féministes de l'époque. Elles étaient d'un courage inouï, défiaient la loi, s'organisaient en réseau clandestin pour aider les femmes à avorter, importaient des nouvelles méthodes d'Angleterre. Une avocate comme Gisèle Halimi était menacée, recevait des colis avec des cerceaux. C'étaient des engagements de vie tout à fait héroïques, oui. C'est aussi la rencontre entre ces deux mondes que je trouve passionnante à explorer. Les costumes qu'imagine Alice Touvet racontent l'évolution des femmes à cette époque. Michèle et Marie-Claire sont en jupe et en robe. Gisèle Halimi et les femmes qui l'entourent sont en pantalon, portent des bottes et fument des cigarettes. On voit bien le passage des années 1960 aux années 1970. Les vêtements disent concrètement une libération, une émancipation.

C. H. De quels matériaux êtes-vous partie pour raconter cette histoire « du début à la fin » comme vous le dites ?

P. B. S'est d'abord posée la question de ce qu'est la fin de l'histoire. J'ai eu besoin d'entendre de la bouche de Marie-Claire, aujourd'hui, comment les choses s'étaient passées. Je l'ai cherchée. J'ai appelé des dizaines de M. Chevalier partout en France. Puis un jour, à l'autre bout du fil, j'ai entendu la voix de Michèle, sa mère. Elle m'a donné le numéro de Marie-Claire. Je l'ai rencontrée un matin de juillet. J'ai vu sa lumière, sa force. Elle a parlé, je l'ai vue rougir quand elle racontait l'enfance saccagée, l'injustice et la honte. C'est son histoire qui est au cœur de *Hors la loi*. Elle aujourd'hui, et elle hier. J'écris sur le fil entre l'enfant qu'elle a été et la femme qu'elle est devenue. C'est pour cela que deux actrices l'interprètent à deux âges différents, Martine Chevallier et Claire de La Rue du Can. Par ailleurs, je m'appuie sur les minutes du procès, les livres de Gisèle Halimi, beaucoup de documents d'archives. Et sur mon vécu. Il y a bien sûr des échos dans ma vie comme dans celle de beaucoup de femmes, des nuits où le sang coulait et où je pensais que je ne m'en remettrais jamais. J'écris aussi pour dire qu'on s'en remet.

C. H. La scénographie articule en ce sens espace intime et espace public ?

P. B. Pour raconter cette histoire au plateau, j'avais besoin d'une circulation très concrète. Dans l'appartement de Madame Chevalier, la pièce principale, qui est la cuisine, s'ouvre sur d'autres pièces, que l'on voit sans les voir, où l'on devine ce qui se passe : la chambre de la mère, celle des filles, les toilettes. Marie Darrieussecq a écrit un très beau texte sur le fait que l'on parle aisément de la vie et de la mort d'un point de vue philosophique ou spirituel, mais que lorsqu'il s'agit de sang, d'accouchement, de fausses couches, d'avortements, on n'en parle jamais. J'avais envie d'aborder concrètement cet endroit de honte passé sous silence, que l'on voie un lit, un bout de toilette.

Nous avons travaillé avec Emmanuelle Roy, qui crée la scénographie, sur la transformation de l'appartement au fur et à mesure du spectacle. Cet espace privé, univers clos presque coupé du monde où se déroule le début de l'histoire, devient le bureau de Gisèle Halimi, la salle d'audience du tribunal. Nous voulions

montrer comment cet espace privé est transpercé, exposé, d'abord par l'arrestation puis par le procès et ses répercussions. Nous accordons une vraie importance au hors-champ dans l'appartement mais aussi durant le procès. Les enjeux publics de cette journée sont capitaux, on verra ce qui se passe dans la salle d'audience bien sûr et on entendra les témoignages de Jacques Monod, Michel Rocard, Delphine Seyrig ou Simone de Beauvoir, mais on verra également une gamine de 16 ans qui attend dans un couloir de savoir si elle dormira le soir-même chez elle ou en prison. Il nous a semblé très important d'avoir en arrière-plan de la grande histoire la présence de cette très jeune fille, c'est sa vie qui est en jeu à ce moment-là.

C. H. Pourquoi avoir intitulé votre pièce *Hors la loi* ?

P. B. Parce que chacune de ces femmes se met hors la loi et l'affirme. Une loi est le reflet d'une société à un moment donné. Elle peut être juste ou injuste. Elle n'est jamais immuable. Toute loi qui contrôle le corps des femmes et décide pour chacune

ce qui est bien pour elle me semble suspecte.

C. H. *Ce spectacle marque votre première collaboration avec la Comédie-Française. Qu'induit pour vous le fait d'écrire pour la Troupe ?*

P. B. J'écris avant tout pour des actrices et des acteurs que j'ai rencontrés et avec qui il y a eu un lien immédiat, fort. Ce sont leurs visages, leurs corps qui me guident. La pièce ne serait pas du tout la même sans eux. Par exemple, ma rencontre avec Martine Chevallier il y a presque un an m'a donné envie d'écrire le personnage de Marie-Claire à 60 ans. C'était une évidence. Cela m'a beaucoup

éclairée sur l'angle que je devais choisir. Je crois, d'une façon un peu mystérieuse, que lorsque je propose à un acteur de jouer un rôle ce n'est pas par hasard, et qu'il a à m'apprendre quelque chose du personnage. J'écris donc *Hors la loi* pour et avec Coraly, Claire, Laurent, Françoise, Danièle, Claire, Laurent, Françoise, Danièle, Martine, Alexandre, Sarah et Bertrand, je les cite dans l'ordre dans lequel je les ai rencontrés. Et c'est très joyeux d'avancer avec eux.

Propos recueillis par Chantal Hurault

Responsable de la communication
et des publications du Théâtre
du Vieux-Colombier, avril 2019









Sarah Brannens, Danièle Lebrun, Françoise Gillard et Coraly Zahonero (de dos)

Bertrand de Roffignac, Martine Chevallier, Claire de La Rue du Can

Delphine Seyrig, témoin, comédienne.



Annie Sabine Lods
Sinturel
Micha **Yamina**
Garrigue **Gacon**
Josy Thibaut
Catherine Gaby
Varlin Sylvia
Barbara Catherine
Enu Bernheim
Susy Rambaud
Françoise **Duras**
Olga Anne Cornaly
Tania
Lucie Schmidt
Bescomd
Françoise Borel
Anne Marie Pillet
Bellec **Bénédicte**
Boysson-Bardies
Annie Zelensky
Colette **Valérie**
Masbou **Groussard**
Colette Aubry
Geneviève Dora
Mnich
Gerschenfeld
Geneviève Lequeux



ophie Thome
Mga Bos
Elisabeth Pargny
Maryse Lapergue
Helene de Stewart
Beauvoir
Lanine Olivier Danièle Roy
Edith Sylvie Diarte Betty
Mayeur
Lise Roudy Renée
Yvette Anita Benoit Saure
Déharme Y. Imbert Florence Asié
Dolorès **Véronique** Karvell
Lybrana **Nahoum** Nicol
Éporde **Anne Martelle** Bize
Marthe Claudine
Robert Delye Ribes Edith
Gisele **Catherine** Benoît
Riboul **Joly Hélène** Raché
Wittig Irène Tunc Salik
Antoinette Fouque-Grugnard Rostoff Myrthe
Elfori

Annie
Dupuis
Pierre
Lilian
Siege
Danièle
Chir
Cleuza
C. Duf
Dani
Po
Hélène
Clau
Rivi
Joc
Be
Co
Le
Ely

Catherine Arditi
Monique Selim

LE DROIT DES FEMMES EN FRANCE, REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1791 Olympe de Gouges rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Elle est guillotinée en 1793.

1804 Rédaction du Code Napoléon : les femmes sont incapables légalement, comme le sont les criminels, les malades mentaux et les enfants.

1881 La loi Jules Ferry rend l'enseignement primaire obligatoire pour les filles comme pour les garçons, mais les programmes restent très différents : les garçons apprennent les soins de l'ouvrier et du soldat, les filles l'art du ménage.

1920 La loi de 1920 assimile la contraception à l'avortement. Toute propagande anticonceptionnelle est interdite. Le crime d'avortement est passible de la cour d'assises.

1924 Le baccalauréat est ouvert aux filles.

1938 La réforme du Code civil de 1804 supprime l'incapacité civile de la femme mariée. Subsistent pour le mari la fixation de résidence, la possibilité de s'opposer à l'exercice d'une profession et l'exercice de l'autorité paternelle. Il reste le chef de famille.

1942 En temps de guerre, l'avortement devient un crime contre la sûreté de l'État, passible de la peine de mort. Pour l'exemple, une avorteuse, Marie-Louise Giraud, est condamnée à mort dans la foulée et guillotinée le 30 juillet 1943.

1944 Adoption à l'Assemblée consultative provisoire de l'amendement Fernand Grenier instaurant le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.

1956 Fondation de l'association La Maternité heureuse, qui devient en 1960 le Mouvement français pour le planning familial. Elle pratique une

propagande interdite : revendiquer pour chaque couple, et chaque femme, le droit de contrôler les naissances.

1965 La loi du 13 juillet 1965 autorise les femmes mariées à travailler sans l'autorisation de leur époux et à ouvrir un compte en banque en leur nom propre.

1967 La loi du 19 décembre 1967, dite loi Neuwirth, autorise la vente de contraceptifs.

1971 Dans son édition du 5 avril 1971, *Le Nouvel Observateur* publie le « Manifeste des 343 », une liste de 343 femmes qui s'accusent du délit d'avortement, dont des personnalités publiques.

1972 La loi du 22 décembre 1972 inscrit dans le Code du travail le principe de l'égalité rémunération des femmes et des hommes.

1974 Création du secrétariat d'État à la Condition féminine, à la tête duquel est nommée Françoise Giroud.

Simone Veil présente le 26 novembre 1974 devant l'Assemblée nationale un projet de loi encadrant la dépénalisation de l'avortement.

1975 Promulgation de la loi Veil le 17 janvier 1975 pour une période de cinq ans, à titre expérimental. Elle est reconduite sans limite de temps par la loi du 31 décembre 1979.

1980 Le viol est qualifié de crime par la loi (article 222-23 du Code pénal).

1981 François Mitterrand transforme le secrétariat d'État à la Condition féminine en ministère des Droits de la femme, dont la responsabilité est confiée à Yvette Roudy.

1982 L'IVG (Interruption volontaire de grossesse) est remboursée par la Sécurité sociale.

1991 Édith Cresson est la première femme à accéder en France aux fonctions de « Premier ministre ».

1993 À la suite des attaques répétées de centres d'IVG par des commandos qui y sont hostiles, la loi du 27 janvier 1993 crée le délit d'entrave à l'IVG et dépénalise l'auto-avortement.

2000 Promulgation de la première loi sur la parité politique, instauration d'un système de retenue financière pour les partis politiques ne respectant pas la parité (2 % d'écart maximum entre les deux sexes) des investitures lors des élections législatives.

2001 Augmentation du délai légal de l'IVG de 10 à 12 semaines.

2002 Création du congé paternité.

La loi du 4 mars 2002 relative au nom de famille vise à renforcer l'égalité entre les père et mère en substituant la notion de « nom de famille » à celle de « nom patronymique ».

2006 Promulgation de la loi du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ayant aussi pour objectif la conciliation des vies professionnelle et familiale et l'accélération de l'accès des femmes et des jeunes filles à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

2012 Première formation d'un gouvernement français en parité exacte, sous la présidence François Hollande.

Publication par *Le Nouvel Observateur* du « Manifeste des 313 » : 313 femmes déclarent publiquement avoir été victimes d'un viol.

2017 216 700 avortements par an en France (chiffre stable depuis une quinzaine d'années). Une Française sur trois avorte au cours de sa vie. En octobre, mobilisation mondiale sur les réseaux sociaux à la suite des accusations portées contre le producteur américain Harvey Weinstein, pour dénoncer la banalisation des agressions sexuelles et du harcèlement. En résulte le mouvement dit #MeToo.

2018 L'hôpital de Bailleul dans la Sarthe est obligé de suspendre les IVG, trois médecins ayant fait jouer leur clause de conscience. Plusieurs autres hôpitaux en France sont contraints de réduire ou d'arrêter temporairement les IVG pour la même raison.

2019 La clause de conscience fait débat : face à la menace de certains gynécologues de faire « la grève des IVG », un collectif d'associations et de médecins, dont Martin Winckler, demande son abrogation.



THÉÂTRE ET JUSTICE

Le théâtre a beaucoup à voir avec la justice : au tribunal comme sur scène, les personnages tiennent des rôles, défendent des causes, un public assiste à l'audience, comme à une représentation théâtrale. Il n'est pas étonnant de retrouver sujets et situations judiciaires dans le répertoire de la Comédie-Française, les plateaux se muent parfois en tribunes évaluant les grands sujets de société, tel le droit à l'avortement traité par Pauline Bureau.

SATIRE DU SYSTÈME JUDICIAIRE * Comme la satire de la médecine chez Molière, le système judiciaire a son polémiste en la personne de Racine : les personnages des *Plaideurs*, seule comédie du tragédien, sont dans une frénésie de plaidoirie, n'ayant d'autre passion que la chicane et allant jusqu'à organiser le procès d'un chien voleur de chapon. Nombre de comédies aux titres évocateurs reprendront ce motif, sans doute avec moins de brio : *L'Avocat sans étude* de Rosimond (1670), *L'Avocat patelin* de Brueys (1706), *Les Plaideurs sans procès* de Charles-Guillaume Étienne (1821).

PROCÈS HISTORIQUES * À l'instar de la pièce de Pauline Bureau qui reprend la célèbre défense de Gisèle Halimi au procès de Bobigny (1972), des procès historiques sont portés sur les planches. La période révolutionnaire inspire nombre de textes, le Tribunal révolutionnaire est évoqué à de multiples reprises. *Thermidor* de Victorien Sardou (1891) construit son intrigue autour du procès de Robespierre, dont certaines phrases célèbres sont reprises des délibérations. Le Tribunal révolutionnaire est totalement reconstitué dans *Le Sang de Danton* de Saint-Georges de Bouhélier (1931). Ces pièces écrites avec le recul du temps restituent un moment historique, ce qui n'est pas toujours le cas de celles produites simultanément aux événements ou à portée politique. La période révolutionnaire abonde en textes circonstanciels. Sur un thème semblable – le procès des religieuses sous la Révolution –, on apprécie la différence de ton entre *Les Victimes cloîtrées* de Jacques-Marie Boutet de Monvel (1791) et *Dialogues des carmélites* de Georges Bernanos (1961).

EXEMPLARITÉ DES AFFAIRES ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ
* Lune des grandes scènes de tribunal du Répertoire est assurément le troisième acte du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (1784) – procès de la justice seigneuriale et des droits qui y sont attachés, dont le « droit de cuissage » déjà traité par Voltaire dans *Le Droit du seigneur* en 1762. Sans évoquer des procès célèbres et en restant dans la fiction, ces pièces montrent une pratique quotidienne abusive et recherchent l'exemplarité de certaines situations pour en dénoncer les effets. Le monde judiciaire, policier et carcéral est plus largement abordé par le théâtre au XX^e siècle pour en incriminer les aberrations, les abus et parfois les iniquités. Certains auteurs s'en font presque une spécialité comme Courteline (*L'Article 330*, *Les Balances*, *Un client sérieux*, *Le commissaire est bon enfant*, *Le gendarme est sans pitié*) ou Jean Genet (*Le Balcon*, *Les Nègres*, *Haute surveillance*, *Les Paravents*). Les questionnements politiques resurgissent dans la période charnière de la Seconde Guerre mondiale. *L'Antigone* de Jean Anouilh, écrite en 1942, répond aux interrogations de la société sur l'Occupation qu'elle subit alors. Elle s'approprie un grand mythe, mais contrairement à celle de Sophocle, le conflit entre la loi divine et la loi humaine devient un conflit entre la loi de l'État et celle de l'individu. L'appareil judiciaire d'après-guerre et la peine de mort sont pour leur part mis à mal dans *La Tête des autres* de Marcel Aymé (1952). L'iniquité de la justice peut embrasser les grandes causes humanistes, de l'acharnement des magistrats contre des prévenus de condition modeste (*La Robe rouge* d'Eugène Brieux, 1900) au procès à charge fait contre des Afro-Américains dans l'Amérique des années 1930 (*La Putain respectueuse* de Sartre, 1947). La pièce de Pauline Bureau s'inscrit dans cette lignée de pièces épousant des causes majeures. Certains procès ont pu faire évoluer les mentalités puis les lois sur des sujets cruciaux qu'il semble important de faire réentendre aujourd'hui et dont le théâtre a toujours été un moyen de médiatisation efficace.

Agathe Sanjuan

Conservatrice-archiviste de la Comédie-Française

L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

Emmanuelle Roy - scénographie

Diplômée de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris, Emmanuelle Roy travaille pour le théâtre et l'opéra en parallèle d'un travail de décoratrice au cinéma. Lauréate du Concours international de mise en scène et scénographie Ring Award 2003 à l'Opéra de Fribourg avec la metteuse en scène Marion Soustrot, elle travaille par la suite avec Jean-Romain Vesperini, Anne Bouvier, Lena Breban et engage une longue collaboration avec Ladislav Chollat. Depuis *Lettres de l'intérieur* d'après John Marsden en 2011, elle signe les scénographies de nombreux spectacles de Pauline Bureau.

Alice Touvet - costumes

Diplômée de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris, Alice Touvet crée les costumes des mises en scène de William Mesguich ou Christophe Luthringer entre autres, mais aussi à l'opéra pour Jérôme Correas ou Jean-Luc Paliès. Au cinéma, elle travaille sur des maquettes pour François Ozon et, à la télévision, pour James L. Frachon, M6 ou Canal +. Elle crée aussi le stylisme de plusieurs clips et films publicitaires. Depuis 2001, elle signe tous les costumes des spectacles de Pauline Bureau.

Bruno Brinas - lumières

Autodidacte, Bruno Brinas multiplie les expériences comme régisseur lumière puis régisseur général au sein de la compagnie du Zieu avec la metteuse en scène Nathalie Garraud. Il signe ses premières lumières pour le théâtre en 1999 au sein de la compagnie Lézards hurlants, et travaille depuis comme créateur lumière pour de nombreux metteurs en scène, dont dernièrement Arthur Ribo, Gaëlle Lebert, Lazare, ou encore Alice Lalois, Maïa Sandoz, Jean-Pierre Baro, Véronique Caye. Il collabore avec Pauline Bureau depuis *Dormir cent ans* en 2015.

Nathalie Cabrol - vidéo

Après sa rencontre déterminante avec Laurent Terzieff, Nathalie Cabrol débute sa carrière au théâtre en 1997 en tant que régisseuse son puis régisseuse vidéo. Elle signe depuis 2010 des créations vidéo pour Christophe Malavoy, Pascal Elso, Nicolas Briançon, Mathilda May ou encore Ladislav Chollat avec lequel elle développe une longue collaboration. Elle travaille pour la première fois avec Pauline Bureau en 2018 sur l'opéra *Bohème, notre jeunesse*. Sur ses créations vidéo, Nathalie Cabrol est dorénavant assistée par Jérémy Secco.

Vincent Hulot - musique originale et son

Musicien autodidacte et créateur sonore, Vincent Hulot travaille notamment avec les metteurs en scène Gabriel Garran, Adrien de Van, Daniel Mesguich, Pierre Bénézit, William Mesguich. Il signe des musiques originales pour Pauline Bureau depuis 2006, qu'il interprète parfois au plateau. Parallèlement à ses activités au théâtre, il collabore avec le groupe sas (science-art-société) et son fondateur Ikse Maître sur des installations audio-vidéo interactives dont il réalise la musique et le design sonore, à la Cité des sciences ou au Forum des images.

Benoîte Bureau - dramaturgie

Licenciée d'anglais, normalienne et agrégée de lettres modernes, Benoîte Bureau a été chargée de cours à l'université Paris 7-Jussieu et à l'université Nancy 2. Elle enseigne actuellement le français et la culture générale au lycée Jean-Zay d'Aulnay-sous-Bois. Avec Pauline Bureau, elle cosigne notamment l'adaptation et la traduction d'*Un songe, une nuit d'été...* et celle de *Roméo et Juliette* d'après Shakespeare, et prend en charge la dramaturgie de nombre de ses spectacles.

Directeur de la publication Eric Ruf - Administratrice déléguée Bénédicte Nécaille - Secrétaire générale Anne Marret
Coordination éditoriale Chantal Hurault, Pascale Pont-Amblard - Portraits de la Troupe Stéphane Lavoué
Photographies de répétition Brigitte Enguérand - Conception graphique c-album
Licences n°1-1083452 - n°2-1081143 - n°3-1081144 - Impression Stipa Montreuil (01 48 18 20 20) - mai 2019

Réservations 01 44 58 15 15
www.comedie-francaise.fr



Salle Richelieu

01 44 58 15 15
Place Colette
Paris 1^{er}

Théâtre du Vieux-Colombier

01 44 39 87 00/01
21 rue du Vieux-Colombier
Paris 6^e

Studio-Théâtre

01 44 58 98 54
Galerie du Carrousel du Louvre
99 rue de Rivoli
Paris 1^{er}